

Aide-mémoire pour les formateurs/trices d'apprenti·e·s

1^{ère} année

Quand	Quoi	Délai (au plus tard)	Remarque(s)	Document(s) – lieu où le trouver
Juillet / août	Programme de formation	Arrivée de l'apprenti·e	Avez-vous pensé à réunir tous les formateurs/trices potentiel·le·s pour discuter avec eux/elles et distribuer les objectifs en fonction des compétences et activités de chacun·e ?	Programme de formation Exemples + document sous : https://www.orf-vd.ch/programme-de-formation.html
Août	Programme de formation	Arrivée de l'apprenti·e	Doit contenir les 28 objectifs + les compétences méthodologiques, sociales et personnelles. Attention aux activités -> concrètes, réalistes et réalisables	
Août	Création du compte de l'apprenti·e sur le site de l'OV-AP par l'entreprise	Arrivée de l'apprenti·e	L'accès est gratuit pour les formateurs/trices. N'hésitez pas à en créer pour les autres si besoin	Sur le site de l'OV-AP -> création du compte sous : www.ov-ap.ch -> connexion -> FAQ -> Guide d'utilisateur pour formateurs/trices en entreprise
Août ou septembre	Inscription aux 1ers CI	Dès réception du mail de l'ORF-VD	En dehors des heures de cours à l'école professionnelle. Souhaitez-vous conserver la main sur les inscriptions futures ? Si non, alors laissez votre apprenti·e le faire	Par mail de l'ORF-VD sur le site du CEP : https://www.cep.vd.ch/apprentissage/apprentis
Septembre				
Octobre	STA1 Entretien initial	15 février pour l'évaluation	Il serait temps de prévoir l'entretien initial pour la STA1 (minimum 2 mois) Avez-vous pensé à donner vos attentes durant cet entretien ?	Formulaire à faire signer à l'entretien initial sous : https://www.bdefa2.ch/auth/login# (Seuls ont accès les formateurs/trices qui ont signé le contrat ou/et le/la responsable de l'apprenti·e (des fois, le/la RH))

Octobre	DFP	15 février	En même temps que l'entretien initial, demandez les DFP à traiter en lien avec la STA (2 pour la STA et 2 ou 3 autres selon le programme de formation établi)	Les DFP sont sur le site de l'OV-AP https://www.ov-ap.ch/fr-ch/ Chemin d'accès à cet endroit : https://www.orf-vd.ch/dfp.html ainsi que d'autres informations
Novembre	UF1 Entretien initial	22 mars	Il serait temps de prévoir l'entretien initial pour l'UF1 (si pas déjà fait) Avez-vous pensé à donner vos attentes durant cet entretien ?	Formulaire à faire signer à l'entretien initial sous : https://www.bdefa2.ch/auth/login# (Seuls ont accès les formateurs/trices qui ont signé le contrat ou/et le responsable de l'apprenti·e (des fois, le RH))
Décembre				
Janvier	Entretien d'évaluation STA1	15 février	Tous les points doivent être justifiés	https://www.bdefa2.ch/auth/login# pour la partie d'insertion des notes
Janvier	DFP	15 février	Les DFP des STA sont transmis au moment de l'évaluation. Les autres DFP doivent être contrôlés. Idéalement, il est plus simple de les recevoir en même temps pour ensuite les traiter.	Avoir le suivi des DFP avec le document de « suivi et de contrôle » (pas obligatoire mais vivement conseillé) : https://www.orf-vd.ch/dfp.html
Février				
Mars	Entretien d'évaluation UF1	22 mars	Tous les points doivent être justifiés. Merci d'indiquer vos commentaires sur le dossier afin que l'ORF-VD puisse voir vos remarques	https://www.bdefa2.ch/auth/login# pour la partie d'insertion des notes

Fin mars, début avril	UF1 -> oral		Par les CI -> évaluations de l'UF1 Si vous le souhaitez, vous pouvez demander à votre apprenti-e de vous présenter son UF à l'oral pour l'entraîner. Ca les aide beaucoup !	https://www.bdefa2.ch/auth/login# pour la partie d'insertion des notes
Mars / avril	STA2 Entretien initial	8 juillet	Processus identique à la STA1	
Mars / avril	DFP	8 juillet		
Mai				
Juin	Entretien d'évaluation STA2	8 juillet	Processus identique à la STA1	
Juin	DFP	8 juillet		
Juillet				

2^{ème} année

Processus identique à celui-ci-dessus avec 3 modifications :

- **Mai ou juin -> examen d'ICA** (information, communication et administration. Pour simplifier, on pourrait dire examen de bureautique ou/et informatique) dans les écoles professionnelles. Pour les entreprises, il n'y a rien à faire.
- **UF2 -> délai au 30 juin**
- **Les STA3 et 4 sont aux mêmes dates qu'en 1^{ère} année, soit**
 - **STA3 -> 15 février**
 - **SA4 -> 8 juillet**

Quand	Quoi	Délai	Remarque(s)	Document(s) – lieu où le trouver
Fin août / début septembre	UF2 -> oral		Par les CI -> évaluations de l'UF2 Si vous le souhaitez, vous pouvez demander à votre apprenti-e de vous présenter son UF à l'oral pour l'entraîner. Ca les aide beaucoup !	https://www.bdefa2.ch/auth/login# pour la partie d'insertion des notes
Août / septembre	STA5 Entretien initial	15 décembre	Idem que STA1	
Août / septembre	DFP	15 décembre		
Octobre	Rapport pratique	20 janvier	S'assurer que l'apprenti-e ait commencé à compléter son rapport pratique (il aura eu ½ jour de formation durant les CI sur ce domaine)	Document sur le site de l'OV-AP déjà en possession de votre apprenti-e puisque il/elle l'a téléchargé lors du cours sur le rapport pratique. Il est utile de reprendre les DFP pour remplir le rapport pratique. Beaucoup d'éléments sont à l'intérieur, s'ils ont été correctement réalisés.
Novembre				

Décembre	STA5 Entretien d'évaluation	15 décembre	Idem que STA1	
Décembre	DFP	15 décembre		
Décembre	Rapport pratique	20 janvier	Remise au propre du programme de formation pour qu'il soit à jour	Chez vous
Janvier	Rapport pratique	20 janvier	Dater et signer le rapport pratique de votre apprenti-e pour envoi à l'ORF-VD le 20.01 au plus tard !	https://www.orf-vd.ch/examens.html
Février / mars	STA6 Entretien initial	15 mai	Idem que STA1	
Février / mars	DFP	15 mai		
Mars				
Avril				
Mai	Entretien d'évaluation STA6	15 mai	Idem que STA1	

Avril	DFP	15 mai	Attention de vérifier que les 28 DFP sont complétés. En principe, ça devrait être le cas si vous les avez contrôlés et appréciés au fur et à mesure.	
Mai	<i>Examens</i>	<i>Fin mai, début juin</i>		
Juin, juillet	Fin d'apprentissage		Fêter la réussite ;-)	